

Dictée n° 48

Dictée 2 · Louis et les glaciers

Fiche de rappels : les trois règles d'orthographe de la dictée

1. * ces, ses, c'est, s'est

« Ces » est un déterminant démonstratif : il sert à montrer des choses ou des personnes (ces arbres-là).
 « Ses » est un déterminant possessif : il indique à qui elles appartiennent (ses affaires, ce sont les siennes). « C'est » veut dire « cela est », alors que « s'est » est le pronom « se » suivi de l'auxiliaire être, devant un participe passé (il s'est levé).

ASTUCE

Si tu peux dire « cela est », écris « c'est » ; si tu peux dire « je me suis... », écris « s'est ». Devant un nom, si tu peux ajouter « -là » après le nom, écris « ces » ; si tu peux dire « les siens » ou « les siennes », écris « ses ».

EXEMPLES

- **Ces** chaussures-là sont à mon frère : il a perdu **ses** baskets.
- **C'est** l'heure du repas, mais le chat **s'est** caché sous le lit.

DANS LA DICTÉE

« **Ces** derniers temps, Louis avait enfin franchi les hauts glaciers qui le séparaient de ses sauveteurs. »

2. * ce ou se ?

« Ce » est un démonstratif : il se place devant un nom (ce livre) ou il remplace « cela » (ce que tu dis, c'est vrai, est-ce...). « Se » est un pronom personnel réfléchi : il se place devant un verbe et désigne la même personne que le sujet (il se lave). Tu le retrouves dans tous les verbes pronominaux à la 3e personne : se lever, se promener, se souvenir.

ASTUCE

Mets la phrase à la 1re personne : si « se » devient « me » (il se lave → je me lave), écris « se ». Sinon, vérifie que tu peux dire « cela » ou « ce...-là » : écris « ce ».

EXEMPLES

- **Ce** matin, le chat **se** cache sous la couette.
- Elle **se** demande **ce** qu'elle va faire demain.

DANS LA DICTÉE

« Il y vit les traces laissées par leurs traîneaux, **ce** qui lui redonna espoir, à lui qui n'avait presque plus de force. »

3. * leur ou leurs ?

Devant un verbe, « leur » est un pronom personnel : il signifie « à eux » ou « à elles » et ne prend jamais de -s (je leur parle). Devant un nom, « leur » est un déterminant possessif et il s'accorde avec ce nom. Tu écris « leur » devant un nom au singulier (leur maison) et « leurs » devant un nom au pluriel (leurs enfants).

ASTUCE

Mets la phrase au singulier : si « leur » devient « lui », c'est le pronom, toujours sans -s. S'il devient « son », « sa » ou « ses », regarde si le nom qui suit est au pluriel pour ajouter un -s.

EXEMPLES

- Les enfants ont fini **leurs** devoirs, alors je **leur** donne un goûter.
- Mes voisins ont vendu **leur** voiture.

DANS LA DICTÉE

« Il y vit les traces laissées par **leurs** traîneaux, ce qui lui redonna espoir, à lui qui n'avait presque plus de force. »